

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2015-18**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 2
Votants : 13

L'an deux mil quinze
Le 9 avril à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation, 30 mars 2015

OBJET : APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2015

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

EXCUSE : Erwan BRACCHI

ABSENT : Bruno BESANÇON

POUVOIRS : Benoist CHAMARAUD donne pouvoir à Fabien ORCEL, Arnaud DUCCELLIER FAUVY donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

Pascale CHOTEL a été élue secrétaire de séance.

M. Michel PERRET, adjoint aux finances, propose au conseil municipal, après un exposé détaillé, d'approuver le budget primitif 2015 de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité, le budget communal 2015 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 546 099.14 €
- Section d'investissement 912 739.16 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché